

Appel aux lettres d'intentions Hotspot de Biodiversité du Bassin Méditerranéen

Petites Subventions

Pays éligible :	Tunisie
Date d'ouverture :	Jeudi 20 février 2020
Date de fermeture :	Vendredi 20 mars 2020
Budget :	5,000 à 8,000 dollars américains
Calendrier du projet :	Les projets peuvent commencer le 1er mai 2020 au plus tôt et doivent être achevés avant le 31 mars 2022.

Le CEPF et BirdLife International, agissant en tant [qu'équipe régionale de mise en œuvre](#) (RIT) pour le hotspot, sollicitent des propositions sous forme de lettres d'intentions (LOI) pour de petites subventions destinées aux entreprises privées. Les candidats sont priés de lire l'intégralité du document et de soumettre des lettres d'intention dans le cadre de cet appel.

CONTEXTE

Le [Fonds de Partenariats Pour les Ecosystèmes Critiques \(CEPF\)](#) est une initiative conjointe de l'Agence Française de Développement, Conservation International, l'Union Européenne, le Fond pour l'Environnement Mondial, le gouvernement du Japon et la Banque mondiale. L'objectif fondamental est de s'assurer que la société civile est engagée dans la conservation de la biodiversité.

Le hotspot du bassin méditerranéen est le deuxième plus grand hotspot dans le monde et la plus grande des cinq régions de climat méditerranéen. Le créneau d'investissement du CEPF dans le hotspot du bassin méditerranéen a été élaboré grâce à un processus inclusif et participatif qui a engagé la société civile, les bailleurs de fonds et les parties prenantes gouvernementales dans toute la région. La stratégie d'investissement qui en résulte (2017-2022) est documentée dans le Profil de l'écosystème, disponible [ici](#) (PDF – 31 Mo) en anglais (version intégrale). Cette stratégie d'investissement comprend une série de directions

stratégiques, divisées en priorités d'investissement décrivant les types d'activités qui seront éligibles au financement du CEPF.

CANDIDATS ELIGIBLES

Cet appel est uniquement ouvert au secteur privé, par exemple les petites entreprises, les structures privées, les groupes communautaires locaux et les coopératives.

Ces derniers doivent être basés à Haouaria et dans les environs. Le projet devra être mis en œuvre dans la future Zone de Protection Marine (ZPM) de Zembra et Zembretta.

Les bénéficiaires retenus devront veiller à ce que les prestations de services s'élèvent à un certain coût ou en dessous du coût, et qu'elles n'entraînent aucun profit pour l'organisation ou ses actionnaires.

Le bénéficiaire devra également confirmer que le principal objectif des activités du projet est à des fins caritatives ou éducatives.

Les synergies avec d'autres organisations sont éligibles ; dans ce cas, l'organisation principale répondant aux critères ci-dessus doit postuler et soumettre la candidature, les partenaires du projet indiqués dans la lettre d'intention ayant des rôles clairement établis.

Les organisations doivent avoir leurs propres comptes bancaires et doivent être légalement autorisés à recevoir des subventions.

Les subventions ne peuvent pas être utilisées pour:

- l'achat de terres, le déplacement forcé de personnes, ou des activités qui ont des effets néfastes sur les ressources culturelles, notamment celles qui sont importantes pour les communautés locales ;
- des activités portant atteinte aux peuples autochtones ou qui ne sont pas largement soutenues par ces communautés ;
- le retrait ou la modification d'un bien culturel physique (notamment les sites ayant une importance d'ordre archéologique, paléontologique, historique, religieuse ou naturelle).

Toutes les activités proposées doivent respecter les politiques de sauvegarde et les politiques sociales du CEPF accessibles sur le [site web du CEPF](#).

ACTIVITES ELIGIBLES

Le focus de cet appel est limité aux activités et aux sites ci-dessous :

- **Thème** : Direction Stratégique 1 (Conservation des zones côtières), Priorités d'investissement 1.2 (Engager les parties prenantes du secteur privé à adopter des pratiques durables) ;
- **Localisation** : la future Zone de Protection Marine (ZPM) de Zembra et Zembretta.
- **Candidat** : secteur privé basé à Haouaria et les environs.

Veillez lire l'intégralité du document pour obtenir les informations complètes sur l'éligibilité et les exigences de cet appel.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Tableau 1. Direction stratégique et Priorités d'investissement éligibles

Direction Stratégique	Priorité d'investissement
Direction Stratégique 1. Soutenir la société civile pour engager les acteurs dans des démarches intégrées de préservation de la biodiversité dans les zones côtières.	Priorité d'investissement 1.2. Engager les acteurs du secteur privé à adopter des pratiques durables à impact positif pour la protection des ZCB côtières prioritaires.

La Direction stratégique 1 se focalise sur certains sites et écosystèmes parmi les plus menacés du hotspot : ceux de la zone côtière. Les écosystèmes côtiers subissent une pression croissante provoquée par la migration et l'augmentation de la population humaine, du tourisme, de l'urbanisation et des pressions exercées sur les ressources des sols et des eaux. Les menaces spécifiques aux régions côtières sont : (1) la surexploitation de la biodiversité; (2) les dommages directs liés à la conversion des habitats côtiers en terres agricoles intensives, en terrains à bâtir et en infrastructures ; et (3) les actions qui se déroulent en dehors des sites mais qui ont un impact sur ces derniers, telles que le prélèvement d'eau, le déversement de déchets et la pollution de l'eau.

Les menaces pesant sur les espèces et les écosystèmes des zones côtières sont, en majorité, conduites par des investissements du secteur privé dans les infrastructures et l'utilisation des terres associées au tourisme, à l'urbanisation, l'utilisation récréative des terres, l'industrialisation et le développement des infrastructures. La valeur de la zone côtière pour ces investissements découle en partie de la qualité de l'environnement naturel, y compris la qualité de l'eau, des espaces verts, de la mer et des plages. À plus petite échelle, les entreprises locales du secteur privé utilisent également l'environnement naturel de différentes manières pour l'agriculture et la pêche, fournissant des services tels que la nourriture ou le transport. La durabilité de ces secteurs repose sur les ressources naturelles tandis que la surexploitation ou l'exploitation inappropriée

conduisent à un déséquilibre flagrant. Le secteur privé a donc tout intérêt à améliorer la gestion de l'environnement et le véritable défi pour la conservation est de concilier les priorités de conservation (préservation des espèces et des écosystèmes menacés sur les sites prioritaires) avec les intérêts du secteur privé.

Le Profil d'Ecosystème identifie le secteur privé comme une source de connaissances et d'investissement en faveur de la conservation, ainsi qu'un acteur majeur une fois correctement impliqué dans les processus de gestion intégrée des zones côtières pour apporter des solutions. Ils ont un rôle important dans la gestion durable des ressources, en particulier lorsqu'ils les possèdent et les gèrent directement. Le financement de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) augmente dans la région et a eu un impact important sur les activités des OSC, et il existe des exemples d'OSC et d'autres institutions travaillant avec des propriétaires fonciers du secteur privé dans le but de rendre la gestion des ressources plus durable et respectueuse de la biodiversité. De nombreuses entreprises ont développé des systèmes pour soutenir les ONG ou les communautés locales travaillant directement avec les OSC ou via des fondations associées pour la conservation de la biodiversité. L'expérience du CEPF dans la phase 1 a montré que les petites entreprises et les entreprises locales étaient plus accessibles et plus susceptibles de répondre positivement à cette synergie.

LE SECTEUR PRIVÉ EN TUNISIE

En Tunisie, l'industrie du tourisme apporte une attention particulière à la gestion de l'environnement car elle représente une source importante de revenus et d'emplois, une source majeure de pression sur les ressources, mais aussi car celle-ci est dépendante de la qualité de l'environnement.

Au cours des dernières décennies, Haouaria est devenue une destination importante pour le tourisme national et international. Cette tendance a favorisé l'émergence d'entreprises locales fournissant des services autour du Jbel et dans la zone marine de l'archipel de Zembra et Zembretta. De même, d'autres secteurs ont été influencés tels que les entreprises de pêche et d'élevage à Jbel Haouaria. De nombreuses entreprises peuvent désormais développer et intégrer des actions plus respectueuses de la biodiversité, au profit des plantes et de la faune locales, ainsi que des communautés locales.

CONDITIONS REQUISES POUR CET APPEL

Le CEPF lance cet appel à projets pour les petites entreprises du secteur privé basées à Haouaria et ses environs. Le projet devra être mis en œuvre dans la future AMP de Zembra et Zembretta, suggérant une approche intégrée garantissant une gestion durable des ressources.

Le CEPF recherche des projets dont les résultats clés permettront de :

- Développer des pratiques durables à hautes valeurs environnementales permettant de réduire l'impact négatif sur la future AMP de Zembra et Zembretta.
- Démontrer des impacts positifs sur la conservation de la biodiversité.
- Fournir un soutien innovant aux organisations locales de la société civile qui sont déjà actives.

Exemples d'activités que les candidats peuvent inclure :

- Renforcer la gouvernance locale et les capacités en termes de suivi et de gestion des écosystèmes ;
- Créer des solutions innovantes contre la pollution côtière et marine ;
- Développer des pratiques agricoles/fermières durables avec des valeurs environnementales élevées ;
- Développer des activités touristiques responsables dans la limite des capacités d'accueil sociétales et écosystémiques ;
- Améliorer l'implication des jeunes dans les processus liés au développement durable ;
- Améliorer les connaissances des valeurs du site et des impacts des menaces et les communiquer aux décideurs afin d'influencer la planification du secteur privé (y compris les évaluations d'impact environnemental) ;
- Négocier des changements dans les pratiques de gestion, notamment en fournissant des conseils et une formation au personnel de l'entreprise, en fournissant des informations sur l'impact des changements et en encourageant la diffusion des meilleures pratiques à partir d'autres sites ;
- Négocier un soutien financier durable pour la gestion de la conservation de la future AMP, par exemple, dans le cadre de schémas de RSE, dans le cadre d'un ensemble d'aide aux programmes de développement communautaire, ou dans le cadre de la gestion du site pour assurer la continuité des avantages pour le secteur privé
- Communiquer sur les réalisations et/ou les besoins des initiatives de conservation existantes, plaider en faveur du changement et soutenir les principales parties prenantes.

Les candidatures au projet **devront être mises en relation ou coopérer avec le bénéficiaire du CEPF** qui travaille déjà sur place :

- Initiative pour les Petites Îles de Méditerranée (PIM): [Vers une cogestion efficace de l'archipel de Zembra et de Jbel El Haouaria, Tunisie](#)

Liens utiles pour des idées de projets :

- [Développer l'écotourisme pour préserver la biodiversité en Tunisie](#)
- [Comment engager les communautés locales dans une vision du tourisme basé sur la nature en Albanie](#)

PROCESSUS DE DEMANDE

Les demandes (LOI) peuvent être soumises en **anglais, français ou arabe**.

Veuillez **télécharger le formulaire de lettre d'intention** dans la langue de votre choix :

- [Anglais](#)
- [Français](#)
- [Arabe](#)

Les candidats doivent soumettre leur lettre d'intention avant la date limite à : CEPF-MED-RIT@birdlife.org.

Vous recevrez un accusé de réception de l'équipe de mise en œuvre confirmant que votre soumission a bien été reçue.

Le processus de sélection des lettres d'intention prendra environ huit semaines à compter de la date limite d'envoi. Le comité de révision sélectionnera les meilleures lettres d'intention qui répondront aux critères d'éligibilité des sections ci-dessus. Tous les candidats recevront une réponse de l'équipe de mise en œuvre après la révision de leur projet.

Les demandes acceptées passeront à la deuxième étape et il sera demandé aux candidats d'élaborer leur lettre d'intention avec un budget et un cadre logique plus détaillés. Les lettres d'intention finales approuvées recevront la subvention, avec un accord conclu entre BirdLife International, à travers l'équipe de mise en œuvre régionale pour le hotspot du bassin méditerranéen, et l'organisation du demandeur (le «bénéficiaire»). Les subventions seront accordées en dollars américains et les conventions de subvention seront en anglais.

DOCUMENTS DE REFERENCE

Les candidats sont encouragés à bien étudier la stratégie d'investissement du CEPF pour le bassin méditerranéen, qui fournit plus de détails sur les activités que le CEPF financera dans le cadre de chaque priorité d'investissement.

- Profil d'Ecosystème: [Anglais](#) (PDF – 31 MB)
- Profil d'Ecosystème – Résumé technique: [Anglais](#) (PDF – 4.6 MB), [Arabe](#) (PDF – 2.7 MB), [Français](#) (PDF – 5 MB)
- Carte de Hotspot du Bassin Méditerranéen disponible [ici](#)

Le CEPF s'est engagé à intégrer la notion de genre. Les candidats doivent concevoir des projets et rédiger des propositions qui tiennent compte des questions de genre dans la réalisation de leurs impacts sur la conservation. Le CEPF a développé plusieurs documents qui peuvent aider les candidats à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets sensibles au genre ([Boîte à outils sur le genre du CEPF](#)) et comprendre ce que le CEPF recherche dans une proposition ([Fiche d'information sur le genre](#)). Visitez la page internet « [CEPF et le genre](#) » pour en savoir plus sur la façon dont le CEPF aborde le genre dans les projets qu'il soutient.

Aide et ressources (attention, principalement en anglais)

- [Eligibilité et comment faire une demande](#)
- [Politiques de sauvegarde](#)
- [12 conseils pour financer votre idée de subvention](#)
- [Base de données des projets du CEPF](#)

CONTACTS

Avant de postuler, les candidats sont encouragés à discuter des idées et de l'éligibilité de leur projet. Pour cela, veuillez contacter la responsable du programme, Awatef ABIADH à awatef.abiadh@lpo.fr.

Pour toute question générale sur le programme CEPF dans le Hotspot du Bassin Méditerranéen, veuillez contacter Salwa ELHALAWANI, Responsable des Petites Subventions à Salwa.Elhalawani@birdlife.org, ou rendez-vous sur le site internet www.birdlife.org/cepf-med.